

RAPPORT PRELIMINAIRE
SUR LA
GEOLOGIE SUPERFICIELLE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Les explorations de l'année dernière (1884) au sujet de la géologie superficielle du Nouveau-Brunswick se sont étendues à toutes les parties de la province, et nous avons pu découvrir nombre de faits importants. Le territoire compris dans les comtés de l'est et du nord a été examiné plus en détail que les autres portions, en partie parce que ses dépôts de surface n'avaient pas encore été étudiés, si ce n'est d'une manière préliminaire, et en partie à cause du fait que nous y avons trouvé des données d'une grande valeur scientifique dans le cours de nos investigations, données qui nous ont paru pouvoir aider à résoudre le problème difficile de la glaciation du Canada oriental.

Les observations des géologues sur la marche et l'action des glaces dans le Nouveau-Brunswick, que nous rendons par l'expression "glaciation," avant 1884, s'étant en grande partie bornées aux comtés du sud et de l'ouest, où les stries et cannelures que l'on rencontre ont une allure générale sud et sud-est, nous en avons inféré que cette direction indiquait le mouvement général de la glace sur toute la province. Les études faites durant la campagne de 1884*, cependant, font voir qu'au nord et à l'est du plateau d'épanchement qui divise les eaux de la rivière Saint-Jean de celles qui se jettent dans la baie des Chaleurs et le golfe Saint-Laurent, il y a eu un mouvement glaciaire vers l'est et le nord pendant l'âge de glace, accompagné d'un puissant transport de *drift*, ou matières de transport, de l'intérieur vers la côte; c'est-à-dire que le plateau d'épanchement en question paraît aussi avoir déversé la glace de l'époque glaciaire au nord et au sud, le glacier ou les glaciers du côté sud s'avancant dans la direction de la baie de Fundy, tandis que ceux du côté nord descendaient le versant opposé dans la dépression maintenant occupée par le golfe Saint-Laurent. Outre les preuves de cette marche de la glace, des sulcatures ont été trouvées sur le versant en dernier lieu mentionné, indiquant un mouvement distinct et indépendant de la glace, directement au nord ou au sud, que l'on rapporte à une période glaciaire ultérieure. Tous les faits se rattachant à ces mouvements ont été mis sous forme de tableaux, et nous en donnons les détails dans une autre partie de ce rapport.

* L'auteur a traité pour la première fois des phénomènes glaciaires de la partie nord de la province dans une étude publiée dans le *Canadian Naturalist*, en 1881, vol. X, No. 1.

Territoire exploré.

Observations antérieures, 1884.

Effets des glaciers dans le Nouveau-Brunswick.